

# **Règlement Intérieur**

## **2è Rapide FIDE de Noisiel**

*organisé par Noisiel Echecs*

### **Article 1 : Organisation**

Le Club de Noisiel Echecs, représenté par Nara Oupindrin, organise 2è Rapide FIDE de Noisiel, à la Maison de Quartier de la Ferme du Buisson, 8 passage Louis Logre à 77186 Noisiel.

### **Article 2 : Homologations et Appariements**

2è Rapide FIDE de Noisiel est homologué FIDE sous le numéro 47331.

Il se joue en 5 rondes.

Les appariements informatisés (programme Papi v3.3.5) se font au système suisse intégral.

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE.

L'Article A.4 s'appliquera pour l'intégralité de la manifestation.

### **Article 3 : Cadence**

La cadence est de 10 minutes + 5 secondes / coup.

### **Article 4 : Inscription**

L'inscription est de 2 € pour les jeunes et 5 euros pour les adultes.

### **Article 5 : Accueil, pointage, horaires des rondes**

Accueil à partir de 19h15.

Pointage obligatoire entre 19h15 et 19h50 pour entrer en ronde 1.

Après 19h50, le joueur sera apparié à la ronde qui suivra son arrivée, tant que l'appariement de la ronde n'est pas affiché.

Ronde 1 : 20h00

Ronde 2 : 20h30

Ronde 3 : 21h00

Ronde 4 : 21h30

Ronde 5 : 22h00

Remise des Prix : 22h30

### **Article 6 : Classement et Prix**

Le classement final est établi suivant le nombre de points de partie.

Les systèmes de départage des ex-aequo sont dans l'ordre le buchholz tronqué, le buchholz, puis la performance. Aucun prix en numéraire ne sera distribué.

Néanmoins, le Club de Noisiel Echecs remettra des récompenses.

L'organisateur primera les 2 premières places par des livres.

Le détail des récompenses distribuées sera affiché dans la salle de jeu avant la fin de la ronde 3.

## **Article 7 : Arbitrage**

Le tournoi est arbitré par Vincent LEITIENNE – D53122 – Arbitre Fédéral Open 1.

## **Article 8 : Comportement des joueurs**

Il est interdit de fumer ou de vapoter dans la salle du tournoi. Il est interdit d'analyser et de blitzer dans la salle de jeu.

Pendant la partie, un joueur ne peut quitter l'aire de jeu (salle de jeu, toilettes, buvette, zone fumeur) sans la permission de l'arbitre. De même, un joueur au trait n'est pas autorisé à quitter la salle de jeu. Il est aussi formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse durant sa partie. Il faut également éviter toute discussion et lecture suspecte.

## **Article 9 : Commission d'Appels**

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, tout joueur peut saisir le Jury d'Appel, avant de reprendre la partie qu'il devra terminer. Le joueur demandeur devra ensuite rédiger une demande écrite d'appel qui sera jointe au rapport technique du tournoi.

Le Jury d'Appel est composé de trois joueurs désignés lors de la ronde 1. Ses décisions sont souveraines.

## **Article 10 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur ou le conducteur des blancs en cas de nullité, annonce le résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

## **Article 11 : Forfait**

Un joueur est considéré forfait pour la ronde s'il ne s'est pas présenté dans la salle de jeu dans un délai de 10 minutes après le début de la ronde.

Si un deuxième forfait est constaté dans le tournoi, le joueur sera exclu du tournoi.

## **Article 12**

L'inscription au « 2è Rapide FIDE de Noisiel » implique l'acceptation :

- du présent Règlement Intérieur
- de la charte du joueur d'Echecs (affichée dans la salle)

L'organisateur

Nara OUPINDRIN

Représentant de « Noisiel Echecs »

L'arbitre

Vincent LEITIENNE